

Monsieur Matthieu DEMONCHEAUX
Président

Communauté de Communes des 7 Vallées
6 rue du Général Daullé
62140 Hesdin

Abbeville, le 30 mars 2023

Service : Aménagement
Dossier suivi par : F. Brasseur / J. Niaux
f.brasseur@baiedesomme3vallees.fr / j.niaux@baiedesomme3vallees.fr

Objet : Procédure de modification simplifiée n°1 du PLUi Canche-Ternoise
Réf : FB/JN/2023.2

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 10 janvier 2023, vous avez sollicité l'avis de mes services sur la procédure de modification simplifiée n°1 du PLUi Canche-Ternoise, prescrite par délibération de votre conseil communautaire en date du 29 juin 2022.

La présente procédure de modification simplifiée consiste, tout d'abord, à reclasser en zone urbaine mixte (UB) la parcelle OB 481 située dans le centre-bourg de la commune de Vacqueriette-Erquières, pour permettre l'essor de projets à vocation d'habitat mixte. La parcelle étant actuellement classée en zone à vocation d'activités (UE), le présent changement n'induirait pas de consommation foncière supplémentaire.

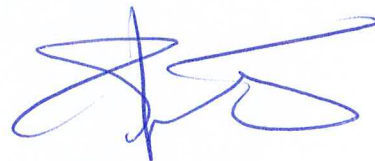
Elle vise également à assouplir et simplifier la règle d'implantation des constructions vis-à-vis des limites séparatives dans les zones UA, UB et 1AU du règlement écrit du PLUi. Cet ajustement permettra notamment d'optimiser l'implantation des constructions à la parcelle et encouragera la densification du bâti.

Enfin, le présent projet de modification entend supprimer une disposition de l'article N2 du règlement écrit de la zone naturelle (N), autorisant les constructions, extensions et installations à usage sportifs ou de loisirs au sein de cette zone. Ce rectificatif permettra d'être en conformité avec les obligations du code de l'urbanisme.

Après étude des diverses pièces du dossier reçu par mes services, Baie de Somme 3 Vallées relève que votre projet s'avère cohérent avec les orientations inscrites dans le projet d'aménagement et de développement durables du PLUi.

Par conséquent, Baie de Somme 3 Vallées formule un avis favorable sur le projet de modification simplifiée n°1 du PLUi Canche-Ternoise.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.



Patricia POUPART
Présidente de Baie de Somme 3 Vallées